

epc sarl

économie de la construction
pilotage
coordination opc

COMMUNE DE VILLES SUR AUZON
DCE - Juin 2018

C.C.T.P.

Mairie : Tranche 1

Lot N°01 GROS OEUVRE

Sommaire

GROS OEUVRE	2
1 INSTALLATION DE CHANTIER / ETUDE D'EXECUTION	2
1 1 Isolement de la zone d'intervention	2
1 2 Panneau de Chantier	2
1 3 WC de chantier	2
1 4 Etude d'exécution	2
2 PLANCHERS	2
2-1 RENFORTS DE PLANCHERS PAR PROFILS METALLIQUES	2
2-1 1 Démolition de faux-plafonds	2
2-1 2 Renforcements de planchers existants	2
2-1 3 Réalisation de sommiers BA pour assise des renforcements et des ossatures de planchers	3
2-1 4 Faux Plafond en plaques de plâtre de degré Coupe-Feu 1 heure	3

GROS OEUVRE

1 INSTALLATION DE CHANTIER / ETUDE D'EXECUTION

1 1 Isolement de la zone d'intervention

La prestation concerne les moyens et matériels à mettre en oeuvre pour isoler et entretenir les zones d'interventions dans les différents locaux du bâtiment existant, comprenant notamment :

* Confinement des zones d'intervention par réalisation de cloisons à structure métallique ou bois avec remplissage en plaques de plâtre ou panneaux bois, y compris toutes sujétions de confinement périphérique et d'étanchéité relative, avec incorporation de portes intérieures pour accès aux zones de travaux.

* Nettoyage quotidien de la zone d'intervention et des surfaces avoisinantes, y compris chargement et évacuation des produits.

* Dépose et remise en état en fin d'intervention, à l'identique de l'état existant avant travaux.

Prestation à réaliser au démarrage des travaux de la zone en fonction de l'avancement du chantier.

Un état des lieux devra être fait contradictoirement avec le Maître d'Oeuvre et le Maître d'Ouvrage avant intervention.

1 2 Panneau de Chantier

La prestation concerne la fourniture et mise en place d'un panneau de chantier en aluminium de type DIBON ou équivalent, de dimensions 1m00 x 2m00ht., selon plan fourni par le Maître d'Oeuvre, aussitôt la signature des marchés, sur emplacement indiqué par le Maître d'Oeuvre, compris peinture et texte indiquant l'intitulé de l'opération, le Maître d'Ouvrage, le Concepteur, et les différents intervenants,

Fixations sur madriers en bois avec scellements dans massifs béton de fondation réalisés par le présent lot y compris la dépose du panneau de chantier après la réception des travaux.

1 3 WC de chantier

La prestation concerne la livraison, location et entretien d'un WC de chantier, y compris toutes sujétions de raccordement sur les réseaux d'alimentation en eau potable et EU/EV du site.

1 4 Etude d'exécution

Les études de structure nécessaires à la conception et réalisation des ouvrages du projet, seront compris à la prestation :

- les plans généraux, de détail et notes explicatives nécessaires à l'exécution des ouvrages.

- les plans de recollements nécessaires aux D.O.E. et aux D.I.U.O, et notes de calcul de recollement

l'ensemble des études et plans d'exécution étant à faire viser par le Maître d'Oeuvre et le Bureau de Contrôle avant début des travaux.

Par un Bureau d'Etude à faire agréer par le Maître d'Oeuvre, à charge de l'entreprise chargé de travaux.

2 PLANCHERS

Mode de métré : les surfaces de planchers ci-après sont déterminées "dans oeuvre", les chaînages horizontaux étant repris par ailleurs.

2-1 RENFORTS DE PLANCHERS PAR PROFILES METALLIQUES

2-1 1 Démolition de faux-plafonds

La prestation concerne la démolition de plafonds suspendus de toutes natures et pour toutes hauteurs, y compris les ossatures primaires et secondaires, les matelas d'isolants sur faux plafonds et l'ensemble des appareils d'éclairage avec filerie incorporés dans les faux plafonds.

Dépotes des trappes incorporées dans les faux plafonds ou planchers hauts incluses à la prestation.

Ensachage et chargement des débris dans des bennes ou véhicules.

Localisation :

Concerne la démolition des faux plafonds à réaliser au droit du plancher haut rez de chaussée à renforcer.

2-1 2 Renforcements de planchers existants

La prestation concerne la fourniture et mise en place de poutrelles acier type HEA 280 ou d'inertie adaptée en fonction des portées, surcharges, ..., disposé en sous face des planchers à renforcer, y compris ancrages ou fixations dans sommiers en béton armé d'ancrage repris à l'article ci-après.

Execution selon détails des plans de structure.
Compté au kg de profilés métalliques à mettre en place.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne le renforcement du plancher haut rez de chaussée.

2-1 3

Réalisation de sommiers BA pour assise des renforcements et des ossatures de planchers

Encastrement dans élévations de toutes natures, y compris en pierres ou en béton aux dimensions adaptées à celles des sommiers d'assise à réaliser, avec descente et évacuation des matériaux démolis.
Béton : Fourniture et mise en oeuvre par tous moyens adaptés de béton. Section adaptées aux contraintes architecturales et de calculs y compris pertes et toutes manutentions, vibrage etc...

Coffrages : Coffrage d'ouvrages d'ossature en élévation à parements ordinaires. Echafaudages et étalements dûs.

Armatures : Fourniture et mise en place d'aciers HA durs ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages + treillis soudés. Conforme aux normes NFA 35015 et 35016 ou à un Avis Technique.

Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

La protection d'ouvrages et d'équipements existants et conservés en place, par tous moyens adaptés est également à la charge du présent lot.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les sommiers à réaliser de part et d'autre dans les murs existants au droit des éléments de renforcement définis à l'article ci-avant.

2-1 4

Faux Plafond en plaques de plâtre de degré Coupe-Feu 1 heure

Faux-plafond en plaques de plâtre incombustibles. Les degrés coupe-feu seront fonction de l'épaisseur ou du nombre de plaques suivant les prescriptions des fabricants. Y compris les joues éventuelles et toutes sujétions de mise en oeuvre.

Type : Faux plafond par deux plaques de plâtre "Feu" de 13mm.

Marque : PLACO ou équivalent

Ossature Porteuse :

Ossature porteuse pour la pose de plaques de plâtre. Rails ou fourrures fixées perpendiculairement aux fermes. Dispositifs de liaison à la structure support (suspentes, fixations...) assurant les charges permanentes telles que le poids propre du plafond, matériau isolant, objets suspendus. Absorption des effets de pression et dépression dus au vent. La planéité et l'horizontalité résultant de l'ossature ne doit pas présenter d'irrégularité de niveau supérieure à 3 mm, sous une règle de 2,00 m. Les joints de dilatation ou de fractionnement doivent être matérialisés.

NOTA : les faux plafond devant justifier d'une résistance au feu devront avoir un PV de résistance au feu en cours de validité. Les conditions de validité du PV (notamment hauteur plénum) devront être respectées.

Localisation :

Concerne les faux plafonds à réaliser en sous du plancher haut à renforcer.